



ARCHDIOCESE OF HALIFAX

P.O. BOX 1527 HALIFAX N.S. B3J 2Y3

Le 13 mai 2005

Fête de Notre-Dame de Fatima

Monsieur Marc Bosquart
121, Rang 12
Lac-Échemin, Québec
G0R 1S0

Cher monsieur Bosquart,

La nouvelle de l'élection du cardinal Ratzinger à la charge de Souverain Pontife a été pour moi, et pour vous aussi j'en suis certain, la source d'une grande joie. Le Saint-Père Benoît XVI guidera dorénavant la barque de l'Église et il la conduira sur la mer du monde où elle doit porter témoignage au Christ mort et ressuscité. Ses premiers messages ou homélies sont déjà source d'une inspiration profonde.

Habité par la joie et la confiance découlant de ce nouveau pontificat, je suis également heureux de vous écrire ces quelques lignes. Je veux tout d'abord vous remercier pour notre rencontre du 31 janvier dernier ; dans le cadre de vos écrits, nous avons pu discuter sereinement de questions qui sont d'une grande importance pour l'Église puisqu'elles concernent le dépôt de la foi.

Tout en reconnaissant que plusieurs opinions exprimées dans vos livres ont un caractère innovateur, vous avez affirmé votre profond attachement à la foi catholique et à l'Église qui en est la gardienne. Voilà justement la préoccupation dont je veux vous faire part : dans la charge de Commissaire pontifical qui m'a été confiée par le Saint-Père, je dois porter attention à la qualité du témoignage rendu par les prêtres Fils de Marie dans l'accomplissement de leur apostolat.

Le lien que vous développez entre les messages à la voyante d'Amsterdam et la personne de madame Marie-Paule Giguère vous conduit à affirmer pour cette dernière des privilèges spirituels qui ne sont pas conciliables avec la foi catholique. Vos écrits étant diffusés au sein de l'Armée de Marie, il résulte une ambiguïté qui obscurcit le ministère des Fils de Marie qui reconnaissent eux-mêmes être étroitement liés à cette Oeuvre.

Pour illustrer mon propos, je vous présente quatre affirmations publiées dans *Le Royaume* au cours des dernières années ; elles posent problème par rapport à la foi catholique.

1. Une vision différente de Dieu

Dans le numéro 143 du *Royaume* (1^{er} juillet 2000, p. 8), vous publiez un "Credo" dans lequel on lit : "Je crois que l'Immaculée est co-éternelle à Dieu et qu'Elle est la divine Épouse de Dieu."

Que veut dire l'expression "Immaculée" ? Est-ce une personne ? Une qualité ? Une idée ? Que veut dire co-éternelle ? S'agit-il d'un genre d'éternité différente de l'éternité du Père ? D'une autre dimension ? D'une éternité qui "dépend" de l'éternité divine ? Que veut dire "Épouse de Dieu" ... car Dieu n'est pas mâle et ne peut donc pas avoir un vis-à-vis femelle.

Une chose est certaine, et le dogme de l'Église catholique est très clair sur ce point : Dieu seul est éternel. En Dieu, il n'y a que trois personnes : le Père, le Fils et l'Esprit Saint. Écrire qu'il y a quelque chose d'autre qui soit éternel, hors de Dieu, c'est une hérésie. Dire qu'en Dieu, il y a quelque chose d'autre que le Père, le Fils et le Saint Esprit, c'est une hérésie.

Voici la définition très précise du quatrième concile du Latran sur ce point :

“Nous croyons et affirmons qu'il existe une seule réalité suprême, incompréhensible et ineffable, qui est véritablement Père, Fils et Saint Esprit, trois personnes ensemble et chacune d'elles en particulier... Elle seule est le principe de toute chose; en dehors d'elle, il n'y a rien d'autre.”

Pour que votre phrase soit acceptable dans l'Église catholique, il faudrait comprendre son expression comme se référant à la volonté ou au plan de Dieu. Ainsi on pourrait dire que, de toute éternité, Dieu a prévu le rôle de la Vierge Marie, l'Immaculée Conception. Cela est tout à fait conséquent avec l'enseignement de l'Église. Mais alors, pourquoi ne pas dire cela? On éviterait toute ambiguïté et tout danger pour l'unité de la foi.

Il faut le répéter: on ne peut pas, dans l'Église catholique, affirmer qu'il y a une réalité avec sa propre consistance ontologique qui partage l'éternité de Dieu.

2. Une anthropologie différente

Dans ce même numéro du Royaume, vous affirmez encore : “Je crois... qu'Elle [l'Immaculée] s'est incarnée jadis en Marie, Mère de Jésus-Christ Rédempteur; qu'Elle s'est réincarnée en Marie-Paule en vue de la Co-Rédemption de l'humanité.”

Dans l'Église catholique, l'expression “incarnation” a un sens très précis: il s'agit de la venue en ce monde du Verbe de Dieu, la deuxième personne de la Trinité. Les anges et les humains sont “créés” : cela aussi relève du dogme catholique. Marie de Nazareth, Marie-Paule Giguère et chacun, chacune de nous sommes créés par Dieu. Le début de leur existence, comme la nôtre, coïncide avec la conception physique. Le seul être humain duquel on peut parler d'une pré-existence est Jésus, le Verbe incarné.

Votre phrase pourrait être reçue dans l'Église si on comprenait votre expression “incarné” comme voulant dire que la volonté de Dieu s'est “réalisée dans la conception de Marie (comme d'ailleurs dans la conception de chacun de nous, y inclus madame Giguère.) Il serait mieux alors de choisir une expression plus correcte.

Autre point : la sainteté de Marie de Nazareth, nous sommes tous appelés à l'imiter. Dans l'histoire de l'Église, de nombreux saints et saintes ont reproduit dans leur vie, à leur façon, la sainteté dont Marie est le modèle. Il se peut que vous vouliez simplement dire qu'on retrouve une telle sainteté en madame Giguère: cela relève de votre jugement et de la connaissance que vous avez de madame. Mais un langage moins équivoque et plus conforme à la tradition de l'Église servirait mieux. Autrement on pourrait croire que votre inspiration est plus marquée par l'enseignement de l'hindouisme sur la réincarnation que par l'enseignement de l'Église.

3. Une façon différente de comprendre la création du monde

Dans le numéro 145 du Royaume (septembre-octobre 2000, p. 7), vous affirmez : “À l'origine, Dieu-Créateur a fécondé l'Immaculée-Co-Créatrice et Celle-ci a donné naissance à un univers constitué de trois

“mondes” ou “degrés”: le monde physique, le monde psychique et le monde spirituel (du plus bas au plus élevé). C’est la Création du Père.”

On ne voit pas comment interpréter une telle affirmation de sorte qu’elle soit cohérente avec l’enseignement de l’Église. Le dogme dit clairement que c’est par le Verbe, la deuxième personne de la Trinité, que Dieu créa le monde. “Je crois en un seul Seigneur, Jésus Christ, le Fils unique de Dieu, né du Père avant tous les siècles... et par lui, tout a été fait” (Symbole de Nicée-Constantinople). Pour citer encore une fois le quatrième concile du Latran :

“[Dieu Père, Fils et Esprit] est le principe unique de toutes choses, créateur de toutes... qui, par sa force toute-puissante, a tout ensemble, dès le commencement du temps, créé de rien l’une et l’autre créature, la spirituelle et la corporelle, c’est-à-dire les anges et le monde terrestre.” (Cf. La foi catholique, Éditions de l’Orante, p. 40)

Votre affirmation qui postule un être non-divin existant avant la création du monde par lequel le monde aurait été créé, ne peut donc être conciliée avec la doctrine claire de l’Église sur ce sujet. De fait, votre pensée sur ce point ressemble à des théories gnostiques du troisième siècle qui faisaient du Verbe un genre de demi-dieu. C’est d’ailleurs la pensée des Témoins de Jéhovah au sujet du Christ. La différence c’est que, tout en respectant le dogme de la Trinité, vous postulez un autre genre de demi-dieu que vous nommez l’“Immaculée-Co-Créatrice.” Une telle pensée ne fait pas que s’ajouter au dogme catholique, elle le nie.

4. Une théologie différente de l’Eucharistie

Enfin, dans le même numéro du Royaume (à la même page), vous affirmez que “La Co-Rédemptrice, à son tour, transforme donc ses corps physique, psychique et spirituel en un seul corps glorieux. Elle opère sur Elle-même une véritable transsubstantiation, Elle opère sur Elle-même le sacrifice eucharistique.” Vous expliquez dans le numéro 146 (novembre-décembre 2000, p.6) : “Ainsi, pendant 2000 ans, l’Eucharistie “irrigue” la chrétienté, la pénètre et la vivifie, jusqu’à ce qu’une femme, un jour, réponde à l’appel à la sainteté de Dieu de manière complète et parfaite, Elle se sanctifie donc autant qu’Il est sanctifié. Co-Rédemptrice, Elle opère sur Elle-même la même transformation qu’avait opéré le Rédempteur, “Christ-Femme”, Elle rejoint le “Christ-Homme” dans le monde eucharistique. Ils y sont deux désormais, mais il n’y a toujours qu’une Eucharistie.”

Ces passages, écrits au sujet de madame Giguère, affirment que celle-ci n’a pas besoin de la grâce, puisqu’elle “se sanctifie” elle-même. Déjà nous sommes dans l’incompatibilité avec le dogme catholique qui enseigne que personne ne peut se sauver soi-même. Même Marie de Nazareth n’est préservée du péché que par la grâce prévenante de Dieu !

Ces passages affirment que madame Giguère serait présente dans l’Eucharistie au même titre que le Christ, ou du moins de façon analogue. Pourtant le dogme de l’Église est clair : la substance du pain et du vin sont transformées en la chair et le sang du Christ. Une réalité de ce monde ne peut avoir deux substances. Dans le cas de l’Eucharistie, c’est le Christ ressuscité seul qui est la substance de ce que nous voyons, goûtons et mangeons.

Il est vrai que saint Augustin enseignait que dans l’Eucharistie, le Christ n’est pas présent seulement comme Tête de l’Église, mais avec son Corps aussi : c’est le Christ total qui se donne comme nourriture. Saint Augustin accepterait qu’on dise de madame Giguère, comme de tout chrétien et de toute chrétienne, qu’en vertu de son union au Christ elle est présente dans l’Eucharistie. Mais cette façon de parler vaut pour tous les membres de l’Église, pas seulement pour madame Giguère. Si c’est cette vision augustiniennne que

vous voulez rejoindre, libre à vous de le faire. Mais ce que vous affirmerez de madame Giguère, vous devez l'affirmer de tous les baptisés.

Un appel

Je veux aujourd'hui faire appel au bon fils de l'Église que vous voulez être. Par vos écrits ou vos conférences vous pouvez contribuer à clarifier la situation des Fils de Marie ; à cette fin, il faut dissiper les doutes causés par des affirmations ambiguës. Je veux donc vous engager à adhérer aux affirmations suivantes, en toute bonne foi et du fond de votre coeur; elles ont été rédigées par un évêque théologien bien au fait de la situation:

Je crois que Dieu seul est éternel,
et qu'en dehors de Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit,
il n'y a rien ni personne de co-éternel.

Je crois qu'aucune personne humaine, y inclus la Vierge Marie,
n'a eu d'existence préalable à sa conception physique.

Je crois que Dieu a parlé d'une façon définitive en son Fils Jésus-Christ,
et qu'il n'y a aucune révélation doctrinale nouvelle à attendre.

Je crois que Dieu dirige son Église
par le magistère authentique du Pape et des évêques en union avec lui.

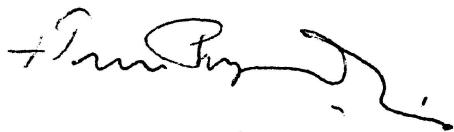
J'accueille le magistère ordinaire des évêques individuels
qui doivent discerner les questions de foi et de morale.

Le récent message pastoral du cardinal Ouellet a fait ressortir certains aspects de vos écrits qui blessent l'unité de l'Église. En adhérant aux affirmations ci-haut données, en approfondissant votre compréhension de la foi catholique exprimée par le Magistère dans les textes officiels, vous atteindrez un double but : celui de garder ou de retrouver la communion avec votre évêque qui est gardien de la foi et celui de lever l'ombre qui obscurcit le ministère des prêtres Fils de Marie confiés à ma responsabilité pastorale.

Les difficultés, les incompréhensions, les mots regrettables survenus dans le passé ne devraient pas nous empêcher d'avancer sur le chemin de la communion. La purification de la mémoire offerte avec tant de profondeur par le Pape Jean-Paul II dans des questions très difficiles nous indique le chemin à suivre.

Confiant que vous voudrez bien vous engager dans cette perspective avec moi, je vous assure de ma considération pour vous et pour votre belle famille.

In Corde Jesu,



+Terrence Prendergast, s.j.
Commissaire pontifical
auprès des Fils de Marie